

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos le 29 septembre 2020 à 16h, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beaugard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère, Pierrette Charette, conseillère, Pierre Rubaschkin, conseiller et maire suppléant.

**SONT AUSSI PRÉSENTES** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim et Annie Lajoie, directrice générale adjointe par intérim

**CONSIDÉRANT QUE** la mairesse, Céline Beaugard, demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour avant l'ouverture de la séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les élus sont présents;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les élus désirent ajouter deux points à l'ordre du jour;

2020.09.175

**ADOPTION, À L'UNANIMITÉ, DE L'ORDRE DU JOUR AVEC LES DEUX POINTS AJOUTÉS.**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beaugard, la séance extraordinaire est ouverte à 16h02.

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution –Régie du Service de Sécurité Incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR) - Mise en commun des opérations et biens meubles et signature d'une nouvelle entente.
4. Résolution –Fin du lien d'emploi de l'employé numéro 32-0031.
5. Résolution – Accepter la soumission de la compagnie 9007-4451 Québec Inc. pour l'ouverture, l'entretien et le sablage des chemins d'hiver pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 dans le Secteur 2 La Macaza (Lac Caché).
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Christian Bélisle

Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2020.09.176

**RÉSOLUTION - RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE – MISE EN COMMUN DES OPÉRATIONS ET BIENS MEUBLES ET SIGNATURE D'UNE NOUVELLE ENTENTE**

**CONSIDÉRANT** la création de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, soit une régie administrative, avec les municipalités de Rivière-Rouge, Lac-Saguay et Nominuingue;

**CONSIDÉRANT** le retrait de la Municipalité de Nominuingue;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités membres restantes désirent se prévaloir de l'article 6 de ladite entente et effectuer la mise en commun complète des opérations et des biens meubles relatifs au Service de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de signer une nouvelle entente afin de régulariser toutes les modifications apportées à la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge telles que précisées précédemment;

**CONSIDÉRANT** que l'Agglomération de Rivière-Rouge a mandaté la Ville de Rivière-Rouge et la Municipalité de La Macaza à signer la nouvelle entente;

Il est proposé par M. Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**DE SE PRÉVALOIR** de l'article 6 de l'entente relative à la constitution de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge et d'effectuer la mise en commun complète des opérations et des biens meubles relatifs au Service de sécurité incendie en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**D'AUTORISER** la mairesse et la directrice générale par intérim à signer la nouvelle entente à intervenir afin de régulariser toutes les modifications apportées à la Régie.

**QU'EN** l'absence d'un desdits signataires, le maire suppléant ou la directrice générale adjointe par intérim, selon le cas, soient autorisés à signer ladite entente.

**QUE** tous les actifs et les passifs relatifs à l'administration, les opérations et les biens meubles du Service de sécurité incendie soient transmis à la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2020.09.177

**RÉSOLUTION – FIN DU LIEN D’EMPLOI DE L’EMPLOYÉ NUMÉRO 32-0031**

**CONSIDÉRANT QUE** l’employé numéro 32-0031 a été embauché sous conditions;

**CONSIDÉRANT QU’UNE** lettre d’entente a été signée par le syndicat SCFP –section 5128, l’employé numéro 32-0031 et la Municipalité le 12 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les obligations de l’employé numéro 32-0031 dans ladite lettre d’entente n’ont pas été respectées;

**CONSIDÉRANT QUE** la lettre d’entente prévoit la fin du lien d’emploi en cas de non-respect de cette dernière;

Il est proposé par M. Christian Bélisle

Et résolu à l’unanimité

**DE METTRE FIN** au lien d’emploi de l’employé numéro 32-0031.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2020.09.178

**RÉSOLUTION – ACCEPTER LA SOUMISSION DE LA COMPAGNIE 9007-4451 QUÉBEC INC. POUR L'OUVERTURE, L'ENTRETIEN ET LE SABLAGE DES CHEMINS D'HIVER POUR LES SAISONS 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 DANS LE SECTEUR 2 LAMACAZA (LAC CACHÉ)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour l'ouverture, l'entretien et le sablage des chemins d'hiver pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 dans le Secteur 2 La Macaza (Lac Caché);

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie 9007-4451 Québec Inc. a été la seule entreprise à soumissionner pour un prix total de 308 183,25\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus.es ont pris connaissance de la soumission de la compagnie 9007-4451 Québec Inc. et que celle-ci est conforme à l'appel d'offre;

Il est proposé par M. Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** la soumission de la compagnie 9007-4451 Québec Inc. pour l'ouverture, l'entretien et le sablage des chemins d'hiver pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 dans le Secteur 2 (Lac Caché) pour un prix total de 308 183,25\$.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2020.09.179 **RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par M. Benoît Thibeault  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h06

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

\_\_\_\_\_  
Céline Beauregard

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis